



BASSINS



Rapport de la Municipalité sur la gestion de l'année 2013 Préavis n^o 02/14

22 avril 2014





BASSINS

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 b), l'article 92 du règlement du conseil communal, la Municipalité a le plaisir de soumettre à votre approbation le présent rapport sur sa gestion pendant l'année 2013.

Autorités exécutives

La Municipalité s'est réunie à **50 reprises** pour traiter des affaires courantes de la collectivité locale.

Permettez-moi de remercier tous mes partenaires de la Municipalité pour leurs compétences et leur disponibilité nous permettant de partager un instant de convivialité au terme de nos heures de travail du lundi soir et du matin.

Il faut aussi tenir compte de l'engagement de la Municipalité au sein des associations intercommunales, cantonales.

Association		Nombre de séances
AISE	Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade	20
PNR	Parc Naturel Régional	12
AGFORS	Association du Groupement FORestier de la Serine	12
APEC	Association Pour les Eaux usées de la Côte	2
SDIS	Service de Défense Incendie et Secours	6
RAT	Réseau d'Accueil des Toblerones	2
STI	Service Technique Intercommunal	2
UCV	Union des Communes Vaudoises	34
SAPJV	Société des Auto-transports du Pied du Jura Vaudois	12
Assemblée des Syndics		14
Romande Energie		2
SADEC	Société Anonyme Des Déchets de la Côte	2
ARAS	Association Régionale de l'Action Sociale	3
ORPC	Organisation Régionale de Protection Civile	2

Il n'est pas tenu compte des représentations lors de réceptions ou inaugurations, où la commune est présente. (Exemples : Giron des Jeunes, nouveaux habitants, etc.)

Une séance extra-muros s'est déroulée au mois d'avril pour analyser les sujets d'avenir de la commune et en particulier la problématique de la gestion des déchets.

La Municipalité, avec ses conseils juridiques idoines, s'est présentée à de trop nombreuses reprises dans les tribunaux d'arrondissement ou de droit administratif et public pour des dossiers en litige ou pour clore des processus validés par le Conseil Communal ou par le Canton. La Municipalité a été déboutée une seule fois. Le sujet était son refus d'accorder un permis de construire, allant dans le sens des opposants, pour des motifs d'esthétisme et de vue.

Événement particulier

Le 18 avril 2013, il s'est tenu un conseil communal extraordinaire avec pour thème :
un débat contradictoire sur le Conseil Régional.

Naturalisations

4 demandes de naturalisations ont été traitées en 2013.



BASSINS

Administration générale et services à la population

Si le secrétariat communal est à disposition de la Municipalité, il faut aussi mettre en exergue sa grande compétence et son entière disponibilité à notre population. Il est à noter que pour une commune de notre taille nous avons une ouverture du bureau exceptionnelle.

En 2013, le bureau a été ouvert tous les matins de l'année sauf les ponts du Nouvel-An 4 jours, le pont de l'Ascension 1 jour.

Un grand merci à nos 2 employées pour cette extrême souplesse dans leurs aménagements de vacances. Nous avons évidemment un taux d'insatisfaits d'au moins 10%. Ils trouveront toujours des critiques à formuler. Cela fait partie du jeu et nous ne pouvons que regretter cet état de faits. Force est de constater que le niveau d'exigences est extrêmement haut. Une réponse négative de la part du bureau ou de la Municipalité est interprétée comme une attaque alors que simplement la loi ou les us et coutumes interdisent de donner suite favorablement et tout de suite. Nous avons de grandes craintes pour l'avenir de notre société et de nos services face à cette mentalité.

Population

La Municipalité est au service des 1'301 habitants recensés au 31 décembre 2013.

L'augmentation est de 4.00 % par rapport à 2012.

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Croissance
Bassins	777	783	812	834	854	902	928	969	1047	1100	1114	1115	1134	1209	1251	1301	4.00%

Nous sommes une des rares communes (villages) à voir un taux de croissance supérieur à la moyenne cantonale.

Doyens du village

Si le dicton de la commune est « Bien-être et nature » il faut ajouter « longévité ».

Le village compte 9 personnes de plus de 90 ans. Ce sont 6 dames et 3 hommes.

En 2013, la Municipalité s'est rendue chez une nonagénaire pour lui présenter ses vœux.

La doyenne du village au 31 décembre est née en 1919 et le doyen est de 1919 aussi. Nos félicitations les accompagnent pour une longue et heureuse poursuite de vie.

Décès

Nous avons dénombré avec regret 3 décès.

Naissances

Nous avons enregistré 11 naissances.

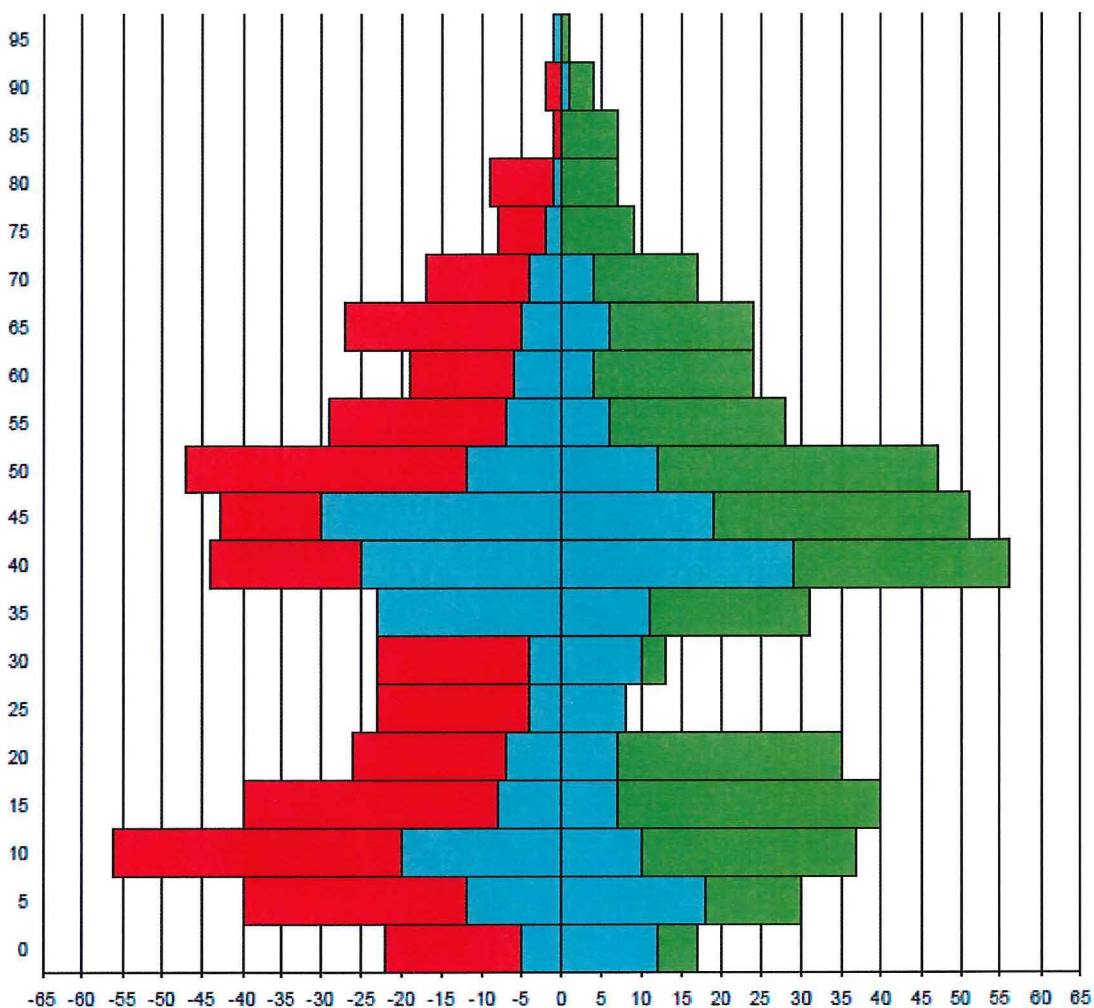


BASSINS

Pyramide des âges de la commune de Bassins en 2013

Pyramide des âges

- Hommes (suisse) ■ Femmes (suisse)
- Hommes (étranger) ■ Femmes (étranger)



Cette forme de pyramide correspond à la moyenne fédérale avec une augmentation de la couche de naissance. Nous constatons que la couche 0 à 5 ans est en stabilisation par rapport à 2012. Cette indication est à prendre en compte dans tous les projets d'augmentation des constructions scolaires à venir.



BASSINS

Travaux de l'organe délibérant

Préavis municipaux

Au cours de l'année 2013, l'autorité exécutive a présenté 12 préavis au conseil communal lors de ses 5 séances :

Date du conseil	Présence des membres	Personnes publiques	Taux de participation
07.03.2013	33	2	85%
18.04.2013 informations sans décisions	30	3	Hors PV
25.06.2013	33	9	85%
01.10.2013	35	4	87.5%
10.12.2013	35	2	87.5%

Procédure de mise à l'enquête

La Municipalité a soumis 20 dossiers de mise à l'enquête pendant l'an 2013.

Il s'agit de 9 demandes de nouvelles constructions et / ou transformations importantes et de 11 procédures de minimales importances.

Adhésion au Conseil Régional de Nyon

Vous trouverez le texte du communiqué de presse au sujet du vote du 1er octobre 2013 pour l'adhésion au Conseil Régional.

Le Conseil Communal a voté NON à l'adhésion au Conseil Régional de Nyon en date du 1er octobre 2013.

Le résultat du vote est indiscutable.

Il est le fruit d'un long processus entamé depuis des années.

Il a entraîné les autorités politiques à entendre les différentes formes d'associations à notre disposition. Nous avons reçu les dirigeants :

- *du Parc Naturel Régional du Jura-Vaudois,*
- *de l'agglomération Lausanne – Morges PALM*
- *du Conseil Régional.*

Nous vous encourageons à aller lire les documents que les conseillers communaux ont reçus pour voter ce préavis après un conseil extraordinaire avec le Conseil Régional. <http://www.bassins.ch/Bassins-Vie-Politique/Preavis-municipaux/>

A la lecture des articles de presse, il y est fait mention des propos du Président du Conseil Régional, M. Gérald Cretegnny, que notre préavis municipal est un document de mauvaise qualité voir tendancieux et erroné.

De par son attitude et ses propos inconsistants, Il démontre bien notre crainte de cette 4^{ème} couche décisionnelle. La preuve est faite.

De quel droit, se permet-il d'ainsi fustiger et jeter le discrédit du travail de miliciens ne disposant pas d'un staff à un million de francs par an pour peaufiner des documents tout aussi lacunaires que les nôtres ?

Comme le relevait le 24Heures du 20 septembre 2013 au sujet de Bassins, « A noter quand même que 44 communes sur les 47 du district sont d'un avis différent et ont adhéré au Conseil régional depuis sa création en 2004. », le président a profité de cette remarque pour entrer dans la nouvelle ère du « communisme de droite » digne des années de la pensée unique dont les relais étaient la Pravda.



BASSINS

Monsieur le Président, aimeriez-vous dire que :

- "Nous allons mettre au pas, cette commune rebelle en discréditant son syndic figure emblématique selon la presse de nos malheurs."

Monsieur le Président, nous pouvons comprendre votre attitude mais de grâce chiffrez les charges des investissements futurs pour les 30 ans à venir ?

De financer la construction des objets c'est facile au départ mais combien vont coûter aux collectivités publiques les intérêts et les amortissements à l'avenir, donc aux habitants qui paient des impôts dans le district de Nyon ?

Surtout que nous sommes en droit de nous questionner sur la désertion des entreprises en mal d'exonération d'impôts et les expatriés dont leurs entreprises ont fait grimper le prix de l'immobilier.

La Commune de Bassins ne veut pas jouer et n'est pas plus intelligente ou rétrograde que les autres. Le terrain de jeu que vous défendez est déjà trop petit.

L'avenir est :

- **notre canton de Vaud et le Grand Genève qu'on le veuille ou pas ;**

pour aboutir à la métropole lémanique soumise à la loi fédérale sur les agglomérations comme Zürich et Berne en ont bénéficié.

Plan directeur communal

En adéquation avec la loi sur l'aménagement du territoire et le plan directeur cantonal, les travaux de planification du plan directeur communal ont débuté avec la commission d'urbanisme et le bureau d'urbanisme. Ce plan doit être entré en vigueur le 1^{er} janvier 2018 au plus tard.

Cette date peut paraître éloignée mais il faut savoir que les démarches prennent 2 ans pour autant qu'il n'y ait pas d'opposition. Des ateliers avec la société civile et la population sont prévus en 2014.

Remise des alpages

Tout au long de l'année 2013, la Municipalité a travaillé sur le projet de nouvelle répartition des biens communaux en tenant compte des principes de la politique agricole 2014-2017. La constitution d'un syndicat communal de Bassins SCB a été décidée par l'autorité car 2 alpages sont libérés de leurs locataires à fin 2015.

Les agriculteurs ont été associés à cette démarche et fixant les critères de répartition.

Ce travail n'est pas terminé. Des recours ont été interjetés.



BASSINS

Faits marquants sous forme de journal de bord en 2013

Note : les faits sont relevés par rubriques dans l'ordre chronologique de leur réalisation. Seuls les événements, ayant un caractère d'intérêt public, sont relatés ; ceux qui concernent des personnes ne sont pas divulgués, considérant qu'il s'agit de la sphère privée. La formulation reste sibylline, sans prétention du respect absolu de la langue française.

Janvier 2013

Aide à citoyen en difficulté.
Annonce de reprise de la montagne du Crôt par la Municipalité.
Campagne de mesures sur le réseau de chauffage des Plattets.
Mise en place du concept déchetterie avec taxe au poids.
Séance des communes avec droit distinct permanent.

Février 2013

Engagement d'une accueillante en milieu familial.
Séance initiale avec les agriculteurs pour la remise des alpages 2015-2020 selon les règles en vigueur.
Introduction du nouveau système d'archivage communal.
Séance d'introduction RAB avec les représentants de l'Etat.

Mars 2013

Séance de coordination de la zone artisanale avec la commune d'Arzier.
Quantification de l'effet taxe au poids sur les lieux de la Cézille et de la Rappaz.
Renouvellement concession SAPJV pour les lignes de bus jusqu'en 2017.
Refus de vendre les actions SAPJV (potentiellement le terrain en ddp à Gland est un potentiel financier intéressant).
Adhésion au principe de signalisation « voie verte dans le Jura ».

Avril 2013

Début de la saison d'estivage dans les alpages avec reprise du Crôt sous la responsabilité de la Municipalité.
Séance avec le service de mobilité pour les Plattets.
Fin de la mise à l'enquête de la salle de gymnastique.
Annonce de démission du commandant du SDIS pour le 31 décembre 2013.

Mai 2013

SAPJV groupe de vente des actions
ARAS proposition de répartition financière en fonction de la valeur du point d'impôts.
Lancement plan directeur communal suite à une demande de classement de terrain aux abords de l'Eglise.
Licenciement d'une éducatrice de la petite enfance.

Juin 2013

Rencontre ville de Genève nouveau concept déchet.
Plan directeur cantonal effet des dispositions A11 et A12 sur les surfaces commerciales.
Début des campagnes de mesures bruits routes cantonales et en traversée communale.
Zone de protection de la Vy de Vaud

Juillet 2013



BASSINS

Accord Communes – Canton sur la péréquation

Réussite des examens de l'apprenti « Assistant Socio-Educatif de la petite enfance » avec un 6 de pratique.

Dégât à un battant de la cloche de l'église.

Accord avec l'Ecole Hôtelière de Lausanne pour un programme Beelong de suivi des repas.

Août 2013

1^{er} août fête nationale organisée par la Municipalité.

Destruction de gabarits de mise à l'enquête au centre du village avec dépôt de plainte.

Réforme des transports scolaires et parascolaires.

Engagement d'une apprentie cuisinier suite à quelques difficultés dans son autre entreprise formatrice.

Septembre 2013

10 ans de l'Abricroque, fête se déroulant un dimanche.

Traitement des oppositions aux logements à loyer abordable.

Séance d'explications à la Cézille au sujet des travaux.

Fin de l'expertise de la colonie des Plattets.

Octobre 2013

Dépôt de plainte contre X, en précisant le syndic, avec police judiciaire.

Diverses tractations avec les commerçants de Bassins.

Fin des travaux de répartition des alpages et des terrains communaux.

Plainte de citoyens à la Préfecture contre la Municipalité au sujet des logements à loyer abordable (c'est une nouvelle tendance à Bassins, le refus de la démocratie et du dialogue).

Novembre 2013

Lettre de soutien à la fermeture de la poste de Le Vaud et demande de cases postales.

Ville de Genève séance pour la fête du drapeau et le ddp.

Vol avec effraction à l'école Jean de la Fontaine et dégâts matériel.

Réception des nouveaux habitants et nouveaux citoyens.

Journée de la civilité avec les élèves des écoles de Nyon.

Décembre 2013

Séance avec l'inspecteur du feu ECA du district de Nyon.

Campagne de mesures thermiques par hélicoptère.

Définition des 317 tâches effectuées par les employés communaux.

Travaux de suivi du réseau d'accueil de Bassins RAB pour sa mise en place au 1^{er} janvier 2014.



BASSINS

Tableau du personnel 2013

Administration		
Madame	Monique Noiroit	Secrétaire
Madame	Liliane Malherbe	Boursière
Monsieur	Amaury Annen	Garde-forestier communal
Environnement		
Monsieur	Luc Richard	Fontainier – responsable de la sécurité des chantiers
Monsieur	Nicolas Wehrlin	Employé communal
Bâtiments		
Monsieur	Daniel Herpich	Employé d'intendance – chauffeur scolaire
Madame	Maria Da Costa	Aide – employée d'intendance - fleurs
UAPE		
Madame	Dominique Pochon	Responsable pédagogique – directrice structure
Madame	Manuela Bell	Responsable administrative
Madame	Elena Giusarma	Educatrice HES
Madame	Manon Weber	Educatrice HES
Madame	Sandrine Bochez	Educatrice ASE CFC jusqu'à fin juillet 2013.
Madame	Lorane Solomon	Educatrice ASE-CFC dès le 1.9.2013
Monsieur	Nicolas Cottet	Apprenti ASE jusqu'au 31.7.2013
Mademoiselle	Sabrina Glaser	Apprentie ASE
Madame	Marie-Thérèse Humbert	Auxiliaire
Madame	Anne-Pierrette Dénéreaz	Auxiliaire
Madame	Sandrine Martin	Auxiliaire
Madame	Elsbeth Gutschelhofer	Auxiliaire
Madame	Corine Mettler	Auxiliaire
Madame	Maria Rodrigues	Aide - employée d'intendance
Madame	Manoëlle Frachon	AMF dès le 1.2.2013
Monsieur	Claude Besnard	Cuisinier
Monsieur	Vincent Cornaz	Cuisinier
Madame	Carole Fazan	Cuisinière dès le 24.8.2013
Mademoiselle	Joséphine Baader	Apprentie cuisinière dès le 24.8.2013
Monsieur	Alfred Gitano	Livreur jusqu'au 31 mars 2013
Madame	Reynaud	Secrétaire du Conseil Communal dès le 13.12.2013

Conclusion

Il va sans dire que nous ne serons jamais suffisamment reconnaissants de l'aide de notre personnel communal. Toutes les opérations menées par la Municipalité ne pourraient pas être entreprises. Nous profitons de les féliciter pour la qualité de leurs travaux et de leurs disponibilités tant au bureau que sur le terrain.

Merci aux auxiliaires de l'UAPE, aux responsables de la structure d'accueil qui font que l'AbriCroque est une entité reconnue loin à la ronde. Votre qualité d'écoute et votre sérieux font que nous avons d'excellents échos de votre travail.

Merci à l'équipe de cuisine dont la qualité de leur prestation est connue loin à la ronde. Ils sont à la base d'une structure de repas qui délivre environ 550 repas par jour pendant l'année scolaire sauf le mercredi. Ils livrent dans 7 structures d'accueil de la région. Ils sont aussi à l'origine des différentes réceptions communales en collaboration avec les commerçants locaux.



BASSINS

Au niveau du Conseil Communal, nous avons poursuivi notre système de planification des rencontres. Force est toujours de constater que cela s'améliore sans être encore parfait.

La Municipalité remercie chaleureusement les membres du Conseil Communal pour leur assiduité aux séances du dit conseil. Les taux de participation sont élevés par rapport aux autres informations que nous échangeons avec les autres communes.

Décision

La Municipalité prie Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers Communaux, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

vu le préavis municipal n° 02/14 du 22 avril 2014,

entendu les conclusions du rapport de la commission de gestion,

considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2013.

Au nom de la Municipalité de Bassins

Le Syndic : la Secrétaire :

D. Lohri

M. Noirot

